

Compte rendu du deuxième conseil d'école 2016 /2017

Mardi 28 mars 2017

Présents :

Elus : M. Sévêque, Maire d'Agneaux
Mme Lamazure, adjointe au maire

Parents : Mme Lejeune, Mme Perruaux, Mme Fiquet, Mme Jeanne, Mme Fillâtre, Mme Darthenay, Mme Martin, Mme Lerendu, Mme Gasté, Mme Champvalont

Enseignants : M. Ricard, Mme Maguet, Mme Leplumey, Mme Mayeur, Mme Beausire, Mme Delauney, Mme Lhôte, Mme Péret, Mme Gambillon, Mme Lelièvre, Mme Piedvache, Mme Chuquet, M. Hamelin

Excusé : M Saglio, inspecteur de l'Education Nationale

Ouverture de la séance : 18h00

1. Evolution des effectifs et prévisions pour la rentrée 2017

a) Evolution des effectifs

L'effectif de l'école est aujourd'hui de 268 élèves. Après les vacances de Pâques, 2 départs et 4 arrivées sont attendues. L'effectif s'élèvera alors à 270 élèves (dont 15 enfants de famille itinérantes).

b) Prévisions d'effectifs pour la rentrée 2017

Le tableau suivant synthétise les départs prévisibles et les inscriptions attendues

| | Nombre d'élèves concernés | Total |
|--------------------------------|---------------------------|-------|
| Elèves présents en 2016-2017 | 255 | 255 |
| Passages en 6ème | - 30 | 225 |
| Inscriptions attendues en PS | + 26 | 251 |
| Inscriptions envisagées en TPS | + 5 | 256 |
| Inscriptions autres niveaux | + 3 | 259 |
| Départs non prévus connus | - 7 | 252 |
| Enfants du voyage (moyenne) | + 15 | 277 |

2. Accueil des élèves de 2 ans (nés en 2015)

Entrer à l'école de manière précoce est un levier de la réussite scolaire. Pour cette raison, la loi de refondation de l'école définit un cadre souple pour la scolarisation des enfants de moins de 3 ans. Elle permet de penser au mieux les conditions d'accueil des tout jeunes élèves. Une attention particulière est portée aux familles les plus fragiles.

Cet accueil a un double objectif :

- D'un point de vue quantitatif, augmenter le taux de scolarisation des enfants de moins de 3 ans de la commune.

- D'un point de vue qualitatif, réussir la première rentrée à l'école en prenant en compte les besoins des enfants et en associant les familles.

Les modalités d'accueil sont donc adaptées :

- La rentrée se fait dès que possible. Les enfants sont accueillis en fonction de leur date anniversaire jusqu'à la rentrée de janvier.
- La fréquentation est régulière mais les horaires sont souples. Ils peuvent aller vers une individualisation tout en respectant un bon fonctionnement de l'école. Ils évolueront au cours de l'année. Un partenariat avec la crèche est envisagé afin de permettre des inscriptions croisées et des passerelles.
- Les espaces sont aménagés. Cet aménagement fait l'objet d'un soin particulier pour prendre en compte les besoins des élèves en matière de mouvement mais aussi de repos et d'isolement, tout en favorisant la prise d'initiatives. Par exemple, un coin repos sera créé et les jouets seront présents en double afin de permettre l'imitation qui est un mode de communication fréquent entre les élèves de cet âge.
- La propreté fait l'objet d'une co-éducation entre la famille et l'école et ne constitue pas un frein majeur à la scolarisation. Une attention particulière lui est portée afin de permettre aux élèves d'apporter progressivement une réponse autonome.
- L'accueil est accompagné. Une seconde ATSEM intervient à certains moments clés dans la classe : au début de l'année et dès qu'un nouvel enfant est scolarisé.
- Le travail sur le langage est au cœur des apprentissages et constitue un axe essentiel du projet pédagogique. En effet, une bonne maîtrise des compétences langagières est prédictive de réussite scolaire.

Les inscriptions auront lieu d'avril à juin afin de prévoir une répartition des élèves dans les classes et préparer au mieux la rentrée de chacun.

L'information des familles devant être la plus claire possible :

- Une lettre d'information sera envoyée et une réunion organisée en partenariat avec la municipalité.
- Les familles inscrivant leur enfant seront invitées à une réunion de pré-rentrée commune avec les PS le 16 juin à 20h00.
- Une porte ouverte de l'école aura lieu le 10 juin de 10h00 à 12h00.

3. Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2017

A l'unanimité, les membres du conseil d'école se prononcent pour la reconduction des rythmes scolaires sans modification (Ci-dessous le document envoyé par la municipalité aux services de la DSDEN).

ECOLE (1 fiche par école si organisation différente) :

COMMUNE OU EPCI : AGNEAUX

CIRCONSCRIPTION : SAINT-LO 3

| | TEMPS D'ENSEIGNEMENT MATIN | | TEMPS D'ENSEIGNEMENT APRÈS-MIDI | | PAUSE MÉRIDIDIENNE | | ACTIVITÉS PÉRI-SCOLAIRES : DURÉE PRÉVISIONNELLE |
|---|----------------------------|----------------|---------------------------------|----------------|--------------------|----------------|---|
| | Horaire de début | Horaire de fin | Horaire de début | Horaire de fin | Horaire de début | Horaire de fin | |
| LUNDI | 8h30 | 11h30 | 13h30 | 15h45 | 11h30 | 13h30 | 15h45 - 16h45 1h00 |
| MARDI | 8h30 | 11h30 | 13h30 | 15h45 | 11h30 | 13h30 | 15h45 - 16h45 1h |
| MERCREDI ou SAMEDI (à titre dérogatoire) * | 8h30 | 11h30 | X | | X | | X |
| JEUDI | 8h30 | 11h30 | 13h30 | 15h45 | 11h30 | 13h30 | 15h45 - 16h45 1h |
| VENDREDI | 8h30 | 11h30 | 13h30 | 15h45 | 11h30 | 13h30 | 15h45 - 16h45 1h |

4. Budgets de fonctionnement et d'investissement

Suite aux demandes de l'équipe enseignante, les budgets suivants ont été votés par la municipalité. Ceux-ci correspondent exactement aux souhaits prononcés à l'exception d'une dotation en tablettes numériques.

L'ensemble de l'équipe enseignante remercie la municipalité pour l'attribution de ces budgets.

a) Ecole élémentaire

| Dépense | |
|---|-----------|
| Fournitures (34€ x 170 élèves) | 5 780,00€ |
| Fichiers de mathématiques (5€ x 170 élèves) | 850,00€ |
| BCD | 500,00€ |
| Goûters (noël, pâques...) | 400,00€ |
| Visualiseurs (7) | 394,80€ |
| Réfrigérateur (poches de froid, goûters...) | 150,00€ |
| Sonorisation spectacle (chorale) | 450,00€ |
| TOTAL | 8 524,80€ |

b) Ecole maternelle

| Dépenses | |
|-------------------------------|-----------|
| Fournitures (34€ x 93 élèves) | 3 162,00€ |
| BCD | 500,00€ |
| Goûters (noël, pâques...) | 400,00€ |
| Jeux pédagogiques | 600,00€ |
| Chaîne Hifi (TPS/PS) | 100,00€ |
| TOTAL | 4 762,00€ |

c) Projets pédagogiques pour les classes maternelles et élémentaires

Un budget de 19 500 € a été alloué pour la réalisation des projets pédagogiques suivants :

- Classe de neige
- Projet théâtre
- Sorties pédagogiques de fin d'année
- Projet équitation
- Nouveaux projets maternelle qui restent à définir suite à l'annulation des projets équitation de maternelle (Annulation de ces projets suite à l'impossibilité d'agrèer certains intervenants rémunérés du centre équestre)

5. Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER)

Ce document qui est maintenant dématérialisé a un double objectif :

- Répertorier les risques
- Rechercher et apporter des solutions

Il est renseigné par le directeur et présenté en conseil d'école. Tout risque nouveau est porté à la connaissance de la municipalité et des services techniques par le directeur mais il est automatiquement porté à la connaissance de l'IEN, de l'assistant prévention de la circonscription, du conseiller pédagogique départemental prévention et sécurité ainsi que des services académiques sous l'autorité de l'inspecteur d'académie.

M. Sévêque indique qu'il ne connaissait pas ce document et qu'il n'avait jamais été présenté en conseil d'école les années précédentes.

M. Hamelin présente le document (les 9 premiers points y ont été inscrits par M. Thouroude, directeur de l'école jusqu'à l'année dernière et les 2 derniers par M. Hamelin)

| Risque | Précisions | Propositions <i>Informations complémentaires</i> |
|----------------------|---|---|
| Chute | Trous dans le pavage et sol inégal dans la cour de l'école maternelle | Niveler le sol et refaire des parties du pavage <i>Les services techniques vont en étudier la faisabilité.</i> |
| Circulation | Circulation de voitures devant les entrées de l'école | Faire respecter la réglementation par un employé municipal. <i>Un employé municipal n'a pas ce rôle. La police a été prévenue et est intervenue a quelques reprises.</i> |
| Ambiances thermiques | Passage d'air au niveau des portes | Changement des huisseries <i>Un début de travaux est prévu : changement des huisseries en maternelle et des huisseries des extrémités des bâtiments d'élémentaire.</i> |
| Risque incendie | Stockage de papier dans les lieux de passage après livraison | Déplacement des cartons par les services municipaux. <i>Ce risque n'existe plus. M. Hamelin se charge de la répartition du papier après livraison.</i> |
| Hygiène | Contact entre les manteaux Vêtements entassés lors d'activités | Espacement des patères Respect des consignes <i>Les patères ont des écartements qui semblent être standards.</i> |
| Risque électrique | Absence de coupure électrique d'urgence | Installation d'arrêt « coup de poing » <i>Les services techniques vont être prévenus et vont en étudier la faisabilité.</i> |
| Hygiène | Absence de visite médicale pour les enseignants | Demande de visites médicales individuelles |
| Autre risque | Fenêtres basculantes potentiellement dangereuses | Vérification annuelle - Changement à terme <i>Les services techniques vont intervenir pendant les vacances et condamner ces fenêtres.</i> |
| Autre risque | Fissures sur plusieurs murs | Installation de témoins et surveillance de l'évolution <i>Les services techniques vont être prévenus de ce problème.</i> |

| | | |
|--------------|---|--|
| Autre risque | Détérioration d'un mur d'enceinte de l'école suite à un accident de voie publique | Réparation du mur <i>Une zone de sécurité a été installée afin d'éviter toute approche par les usagers. Les services techniques ont été prévenus. Un retour des assurances est attendu.</i> |
| Autre risque | Vitres fissurées | Changement des vitres <i>Les services techniques ont été prévenus. Une consolidation provisoire a été faite. Les vitres seront remplacées durant les vacances d'avril.</i> |

6. Plan particulier de mise en sûreté (PPMS) et sécurité à l'école

Un second exercice attentat-intrusion a eu lieu le 10 février 2017. Celui-ci comme le premier a permis de mettre les élèves ainsi que les enseignants en situation de confinement.

L'équipe enseignante a choisi de faire un second exercice de confinement pour deux raisons principales. La première est que les élèves en particulier ceux de maternelle ont besoin de répétition pour acquérir des réflexes. La seconde est qu'un exercice d'évacuation semblait à ce stade moins pertinent puisque l'évacuation sur la voie publique n'est pas autorisée et que l'évacuation des classes dans la cour se fait directement par la porte de chaque classe.

L'évaluation de cet exercice montre

- des points positifs : un temps de réaction très satisfaisant si le signal d'alerte est entendu, une attitude adaptée des élèves et une bonne dissimulation ainsi qu'une bonne prise en compte des points signalés comme à améliorer à la suite du premier exercice : extinction des lumières faite et modification des zones de confinement élémentaire prise en compte
- des points à revoir : le signal d'alerte est trop peu audible (deux classes ne l'ont pas entendu et n'ont pas pu appliquer le confinement dans un temps acceptable). Un signal d'alerte lumineux actionnable par chaque adulte est donc bien à prévoir. Des poignées de porte permettant d'ouvrir celles-ci facilement et rapidement alors qu'elles sont verrouillées sont nécessaires en cas d'évacuation d'urgence.

M. Sévêque indique que des sonnettes ont été mises en place à l'extrémité de chaque bâtiment pour permettre l'accueil d'enfants tout au long de la journée. Il ajoute que le coût d'installation d'un visiophone étant d'environ 1 700€ et celui de systèmes d'alerte lumineux dans l'ensemble des bâtiments de 10 206€, l'interphone sera installé dans un premier temps. Il permettra un premier niveau d'efficacité sans être trop lourd financièrement.

7. Projets pédagogiques

Les projets pédagogiques de cette année scolaire sont :

- Classe de neige : Elle a eu lieu du 14 janvier au 20 janvier 2017. Elle s'est très bien déroulée et a permis d'assister à l'exposition du concours international des sculptures sur neige. En ce qui concerne l'année prochaine, une réservation a été faite sur la même période pour de nouveau assister à cet événement.
- Projet médiéval : Dans le cadre de la première fête médiévale à Agneaux les 20 et 21 mai prochains, les classes de l'école exposeront des travaux (châteaux forts, calligraphie, exposés...) et la classe de CM1-CM2 proposera une pièce de théâtre le 20 mai à 15h30 à la médiathèque.
- Projet théâtre : Mme Nadia Delaunay, intervenante théâtre, est déjà intervenue à 7 reprises. Un spectacle aura lieu le mardi 16 mai à la salle des fêtes d'Agneaux.
- Projet poney : Il concernera les classes de CP-CE1 de Mme Delauney et de CE1-CE2 de Mme Beausire. Il aura finalement lieu au Picotin et non à la Choinetière.

- Projets classes maternelles : Les projets équitation des classes maternelles ont dû être annulés suite à l'impossibilité d'agréer certains intervenants rémunérés du centre équestre La Choinetière. Les classes réfléchissent à des projets autour du médiéval avec des visites de châteaux (comme celui de Pirou par exemple).
- Chorale Goldman : Les élèves de CM ont appris 3 chansons de JJ Goldman. Ils les interpréteront lors d'une manifestation organisée par une association agnelaise à la salle des fêtes d'Agneaux.
- Chorale de fin d'année : Elle concernera toutes les classes et aura lieu le samedi 10 juin de 10h00 à 11h00. Elle sera suivie de la porte ouverte des classes maternelles et des classes de CP ainsi que de la kermesse organisée par l'Association des Parents d'Elèves.
- 5heures VTT : Elles sont organisées par l'ITEP d'Agneaux tous les ans. Cette année, les classes de CM2 présenteront quelques équipes afin de participer à cet événement. Une assurance temporaire sera demandée auprès de l'USEP dont l'école n'est pas adhérente.

Les parents d'élèves notent qu'une communication plus active dans la presse serait intéressante. Les enseignants sont d'accord et y veilleront.

L'équipe enseignante remercie l'APE pour l'aide financière apportée aux projets classe de neige et équitation. Cette aide est vitale pour la réalisation de ces projets.

8. Questions diverses

Tout d'abord, serait il possible de créer un passage à côté de la Cabane en bois devant l'école primaire ? En effet beaucoup d'élèves et parents "coupent " pour rejoindre le passage qui mène à la maternelle donc c'est très glissant et boueux.

M. Sévêque indique que celui-ci sera réalisé.

Ensuite nous souhaiterions aborder à nouveau les soucis de stationnement dangereux et interdits aux abords des deux écoles.

Ce problème est récurrent. Des rappels ont été faits directement aux parents concernés sans changement significatif des comportements pour certaines familles. La police a été prévenue et est intervenue à quelques reprises.

M. Sévêque demande combien de véhicules posent réellement problème. On peut estimer qu'il s'agit essentiellement de 5 véhicules.

Mme Lamazure indique que la signalisation routière aux abords de l'école a été renforcée avec l'installation de panneaux indiquant l'école près des passages piétons.

Le dernier point, et non des moindres, demeure le problème de la cantine. Le niveau sonore élevé reste un problème mais aussi l'encadrement des élèves. Comment trouver des solutions afin que ce moment reste (ou redevienne) un moment de détente pour les enfants tout en garantissant le respect mutuel des enfants et du personnel encadrant ? Comment lutter contre les comportements inadaptés sans sanctionner toute la table ou tout un groupe d'élèves ? Nous avons eu l'écho de certains parents pour qui les problèmes de cantine font pencher la balance vers un changement d'établissement scolaire.

M. Sévêque et Mme Lamazure informent le conseil d'école que des courriers ont été adressés aux parents des enfants dont le comportement n'est pas toujours adapté.

M. Sévêque demande des précisions sur les problèmes de constitution de tables et de punitions « collectives ». Il annonce qu'il va convoquer une réunion avec les personnels concernés.

Fin de la séance à 20h15.

Le directeur

JM Hamelin